



Réf. Farde e-Assemblées : 2274971

N° OJ : 65

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2019

Objet : Place du Samedi 1-4, 1000 Bruxelles.- Garantie bancaire concernant le bail relatif à une partie du rez-de-chaussée (cellule Solidarité Internationale et réfectoire horodateurs) contracté avec Allianz OPP/2019/035.

Le Conseil communal,

Considérant la décision du Conseil du 14/1/2019 approuvant le bail de location entre la Ville et la société Allianz Benelux NV relatif à la location de locaux supplémentaires au rez-de-chaussée permettant d'accueillir les agents de la Cellule Solidarité Internationale et pour les agents travaillant en extérieur (réfectoire) dans le bâtiment sis Place du Samedi 1, 1000 Brussel ;

Considérant que le projet de bail prévoit une garantie bancaire égale à 6 mois de loyer (13.117,50 EUR) ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1er : La constitution de la garantie bancaire relative à la location de locaux complémentaires au rez-de-chaussée du bâtiment sis Place du Samedi 1, 1000 Bruxelles permettant d'accueillir les agents de la Cellule Solidarité Internationale et de créer un réfectoire pour les agents du département « Affaires Economiques » travaillant en extérieur.

Article 2 : La constitution de la garantie bancaire à hauteur de 13.117,50 EUR dont les crédits sont disponibles à l'article 10466/51451 du budget extraordinaire 2019.

Annexes :

[Extrait Collège 02/05/2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)